

GROSBLIE

infos N° 33



Avenue marchande



Maisons fleuries



Maisons illuminées



ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2020
15 ET 22 MARS 2020

Spécial élections
municipales



Connectez-vous sur
www.grosblieberstroff.fr

2019



Le mot du maire

La loi NOTRE a bouleversé l'organisation du territoire. La CASC, qui regroupe 38 communes, exerce désormais de nombreuses compétences, la plus importante étant la gestion des zones d'activités, artisanales, industrielles et commerciales.

A ce titre, la CASC a investi plus de 2 millions d'euros pour requalifier notre zone commerciale et empêcher la fuite des commerces et des emplois induits. Les premiers effets sont largement positifs.

De même, la CASC a soutenu financièrement l'extension de la Fonderie Lorraine en investissant plus d'un million d'euros.

Notre commune n'avait pas les moyens de financer ces soutiens et ne peut que se féliciter de l'effort consenti par les 37 autres communes pour assurer le développement économique de Grosblie.

Par ailleurs, la CASC gère tout le Cycle de l'eau, les déchets, les transports, le Plan Local de l'Habitat, et le SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui déterminent l'extension urbaine et les possibilités de construire, les équipements sportifs (les gymnases, les centres nautiques) le tourisme (l'office, les pistes cyclables) la médiathèque,

C'est assez dire que la gestion de notre village se détermine pour l'essentiel et de plus en plus à la CASC et qu'il est donc vital d'y tenir une place la plus importante possible.

En même temps que les compétences sont transférées, les moyens financiers (dotations, subventions, taxes d'habitation) diminuent d'autant.

C'est pourquoi nous avons consacré l'essentiel des ressources communales à améliorer notre cadre de vie et à soutenir autant que possible toutes les associations.

Vous en trouverez de nombreux exemples dans ce numéro.

Ce sont les habitants qui, par leur dynamisme, leur engagement actif au sein des associations et leur volonté de servir les autres, empêcheront la disparition de la Commune.

C'est en tout cas le vœu que je formule pour préserver les liens réels de proximité qui garantissent le bien vivre ensemble.

Bonne et heureuse année à tous.

Sommaire

■ Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences 3 à 4	■ Vie de la commune 17 à 25
■ Budget communal 2019 5 à 6	■ Rétrospective 2019 26 à 30
■ Travaux - Urbanisme 7 à 12	■ Cadre de vie 31 à 34
■ Démographie / État civil 13 à 16	■ Spécial élections municipales 35

L'ESSENTIEL DE LA CASC

■ AVENUE MARCHANDE

Les travaux de requalification de l'Avenue Marchande touchent à leur fin. Il ne reste plus qu'à planter les arbres cet hiver.

Ces travaux ont d'ores et déjà permis l'installation de quatre nouvelles enseignes et motivé deux autres à rester sur la zone et à augmenter leurs surfaces de vente.

D'autres projets d'implantation existent, il reste à les concrétiser.



■ PROJETS TRANSFRONTALIERS

La CASC et la ville de Sarrebruck ont décidé de la construction d'une crèche transfrontalière à Brebach, à environ 20 minutes de Grosbliederstroff.

Onze places seront réservées à des enfants français.

La CASC a décidé de s'engager en faveur d'un projet de bibliobus transfrontalier à deux conditions : que deux autres partenaires s'engagent également et que les subventions sollicitées soient attribuées.



■ GYMNASE

La CASC a décidé d'équiper son territoire d'une salle multi-activités.

Ce gymnase communautaire sera construit avenue de la Blies à Sarreguemines, ancien quartier Gentil.



■ COMPÉTENCE EAU

À compter du 1^{er} janvier 2020, la compétence eau potable (production et distribution) sera transférée à la Communauté d'Agglomération qui gèrera ce service en direct.

Sachant que la CASC exerce déjà la compétence assainissement (transport et traitement des eaux claires et des eaux usées), c'est donc tout le cycle de l'eau qui sera désormais géré par l'intercommunalité.

■ SERVICE OM

CONTENEURS POUR LES FIBREUX

Depuis plusieurs mois des bornes d'apport volontaire des fibreux (papier-carton fin) ont été mises en place à cinq endroits de la commune. Nous vous demandons de bien respecter les consignes de tri qui sont affichées sur les conteneurs, et notamment de ne pas y déposer les gros cartons.

L'objectif est d'améliorer la qualité du tri et de libérer de la place dans les sacs orange pour pouvoir y déposer le moment venu les emballages en plastique conformément aux nouvelles consignes de tri d'ici 2022 au plus tard..



■ OBJETS ENCOMBRANTS

Pour améliorer ce service, la CASC a pris la décision de supprimer le ramassage des objets encombrants en porte à porte et de le remplacer par un service sur rendez-vous. L'administré devra téléphoner au service de collecte pour préciser la nature des objets à collecter et convenir d'une date d'enlèvement. Des précisions sur le fonctionnement de ce service vous seront apportées au moment de son démarrage.

■ AIDE INTERCOMMUNALE À L'INVESTISSEMENT.

Le dispositif AMICAPE (Aide Mosellane à l'Investissement des Commerçants, Artisans et petites Entreprises) porté par le Département a été supprimé par la loi NOTRE.

La Communauté d'Agglomération a décidé de prendre le relais en créant un dispositif de soutien aux entreprises de moins de 20 salariés afin de favoriser l'implantation, le développement et la pérennité de ces dernières sur notre territoire.

Le budget de cette action est défini chaque année par le Conseil Communautaire.

Pour l'année 2019 une enveloppe de 100 000 € a été votée.

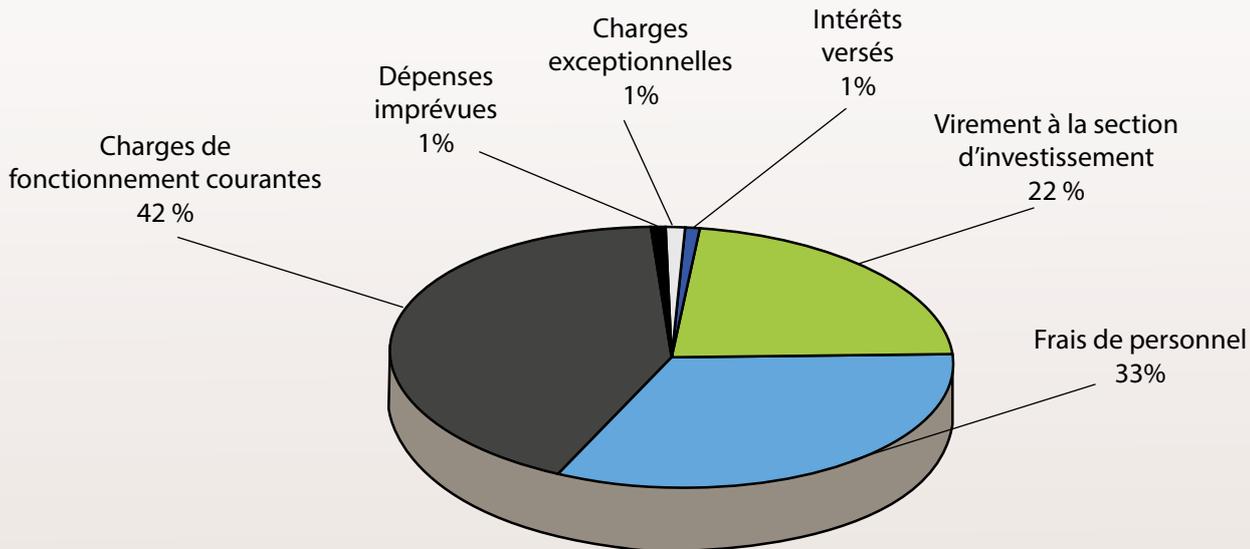
Ce dispositif est opérationnel depuis le premier juillet 2019.

Toute personne intéressée doit s'adresser à Espace Entreprise 27 rue du Champs de Mars à Sarreguemines, Téléphone : 03 87 98 75 75, pour connaître les critères d'attribution et monter le dossier de subvention.



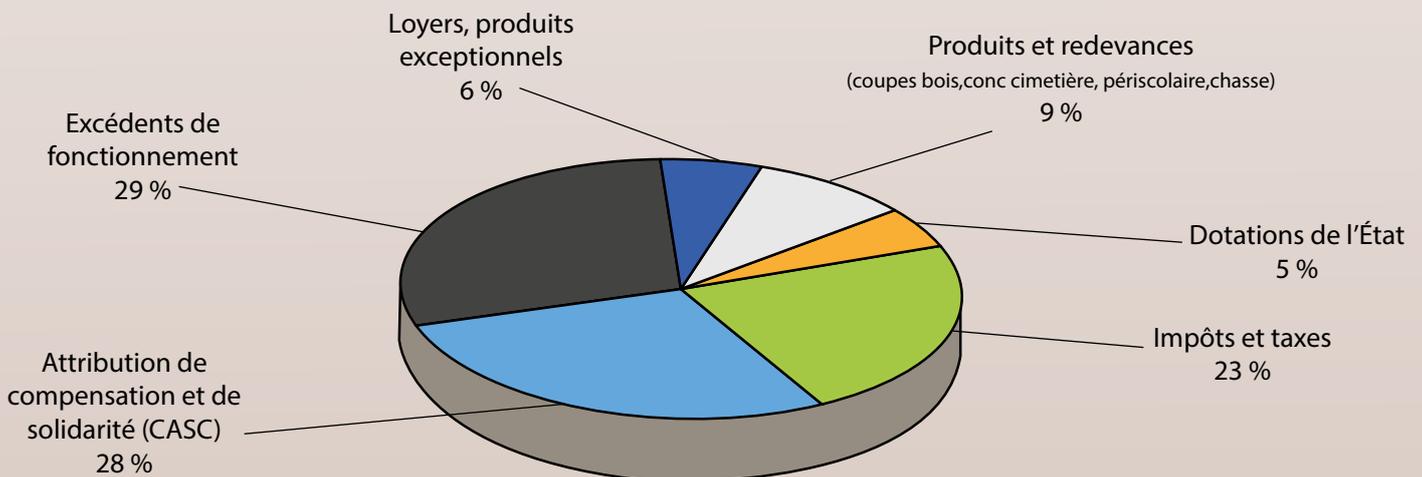
Dépenses de fonctionnement

• Frais de personnel	1 167 200,00 €
• Intérêts versés	40 000,00,00 €
• Charges de fonctionnement courantes: énergie-combustibles-entretien bâtiments, voirie	1 453 200,00 €
• Charges exceptionnelles	41 000,00 €
• Dépenses imprévues	15 000,00 €
• Virement à la section d'investissement	782 589,00 €
TOTAL	3 498 989,00 €



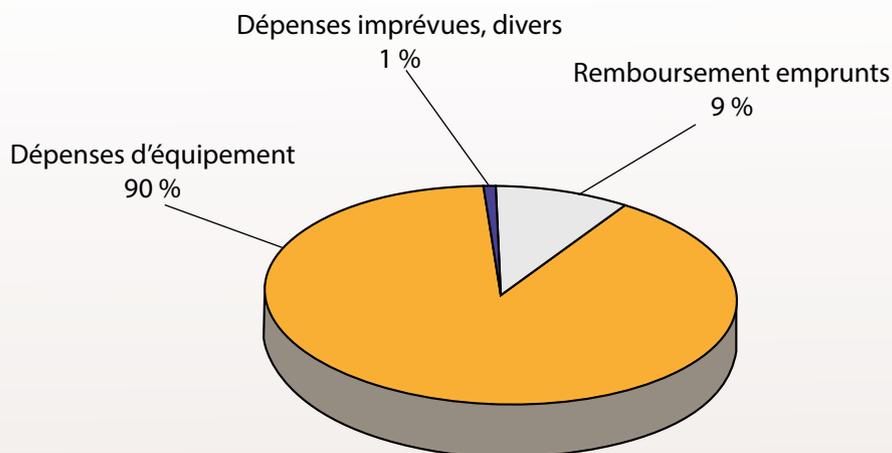
Recettes de fonctionnement

• Dotations de l'État	185 182,00 €
• Impôts et taxes	812 324,00 €
• Attribution de compensation et de solidarité (CASC)	986 504,00 €
• Excédents de fonctionnement	1 005 879,00 €
• Loyers, produits exceptionnels	210 000,00 €
• Produits et redevances (coupes bois, conc. cimetière, périscolaire, chasse)	299 100,00 €
TOTAL	3 498 989,00 €



Dépenses d'investissement

• Dépenses d'équipement	1 923 000,00 €
• Remboursement emprunts	174 000,00 €
• Dépenses imprévues, divers	15 000,00 €



Principales dépenses d'équipement

• Acquisitions de terrains	60 000,00 €
• Bassin d'eaux vives (projet)	55 000,00 €
• Plateau surélevé RD 31	500 000,00 €
• Équipements de sécurité	25 000,00 €
• Divers voiries	100 000,00 €
• Parkings-trottoirs - éclairage divers	70 000,00 €
• Divers mobilier	90 000,00 €
• Matériel de bureau et informatique	30 000,00 €
• Bâtiments divers	100 000,00 €
• Rénov. énergétique + mise aux normes de la mairie	65 000,00 €
• Réaménagement ancien atelier	220 000,00 €
• Accessibilité	120 000,00 €
• Bois, plantation, repeuplement forêt	90 000,00 €
• Mobilier scolaire	23 000,00 €
• Bâtiments scolaires	60 000,00 €
• Matériel de transport	65 000,00 €

Recettes d'investissement

• Subventions d'investissement	649 230,00 €
• Dotations (taxe aménagement)	61 000,00 €
• Virement de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement	1 456 621,00 €
• Emprunt	351 780,00 €

Chantiers terminés en 2019

- Nouvel accès de la rue Notre Dame vers la statue de la Sainte Vierge du Brandenbusch en collaboration avec le chantier d'insertion de la CASC



Accès à la Sainte Vierge

Chantiers réalisés par l'équipe communale

- Aménagement sécuritaire rue de la Sablonnière. Création de trottoirs avec pose de potelets.



Rue de la Sablonnière

- Plantation de deux platanes rue du Pont offerts par 2 riverains. Ces deux platanes ont été entièrement financés par deux administrés de la commune qui ont souhaité prolonger l'aménagement de la place de l'euro. La commune leur adresse ses plus vifs remerciements pour cet embellissement de notre cadre de vie.



Plantation de platanes

Chantiers réalisés par l'équipe communale

- Aire de retournement pour camions rue des Champs (obligatoire pour le ramassage des OM et pour les véhicules de service).



Aire de retournement

- Réfection de l'accès Club House au stade de Football.



Chantiers réalisés par des entreprises

- Réhabilitation des anciens ateliers en logement communal et création de places de stationnement.
- Travaux de mise aux normes du sas d'entrée et rénovation complète de la toiture et de l'isolation de la mairie.
- Pose de la clôture et du portail de l'extension du cimetière.



Anciens ateliers



Mairie : mise aux normes du sas d'entrée



Mairie : rénovation de la toiture



Extension du cimetière

Chantiers en cours

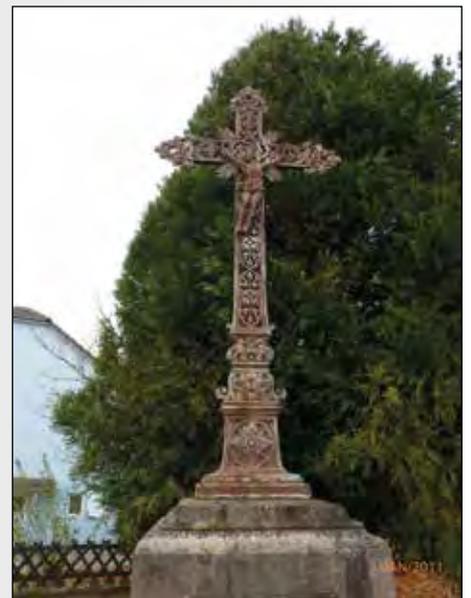


Aménagement de l'usoir communal rue de Forbach

- Aménagement de l'usoir communal rue de Forbach.
- Rénovation du calvaire rue de Lixing. Dès que les conditions météo s'y prêteront, l'entreprise désignée démarrera les travaux de restauration. Ces travaux seront en partie financés grâce à la générosité de plusieurs administrés et associations. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants pour ce geste en faveur de la sauvegarde du patrimoine de la commune.
- Voirie définitive lotissement du Ruisseau 2^{ème} tranche.
- Réalisation d'un plateau RD31 bis / entrée de ville avec enfouissement des réseaux secs.



Aménagement du carrefour RD31 bis entrée de ville / rue de Forbach



Rénovation du calvaire

Gros travaux en phase de démarrage

- Plantation d'arbres place du Marché
- Liaison rue des Charentes, rue Saint Jean



Cette viabilisation permettra la création de 12 parcelles, 5 communales et environ 7 privées. Les investissements seront couverts par la vente des parcelles communales et la Taxe d'Aménagement Majorée payée par les futurs constructeurs sur les parcelles privées.

Les marchés seront attribués aux entreprises fin janvier et les travaux d'une durée estimée à 12 mois devraient démarrer dès que la météo le permettra.

• Rénovation des équipements sportifs autour du stade d'honneur

Comme l'illustre la photo ci-dessous, ces installations devenaient dangereuses voire inutilisables pour la pratique sportive des élèves du collège. Après plus d'un an de démarches nous avons obtenu un soutien financier du département à hauteur de 70 000 € et l'Etat s'est engagé à nous verser début 2020 une subvention dont le montant n'est pas encore fixé.

Grâce à ces aides, la commune engagera cette réfection dont le coût avoisinera les 400 000 €.



Plan schématique des interventions de rénovation du stade



Piste d'athlétisme

LISTE DES NAISSANCES 2019

Naissances déclarées entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019

Prénom	Nom	Date
• Justine	MEYER	04/01/2019
• Malte	VARGA	06/01/2019
• Elfie Manon Lili	SCHWEHM FEUERSTEIN	19/01/2019
• Abdenour	MERIDJI	26/01/2019
• Louis Philippe Michel Norbert	SCHUSTER	28/01/2019
• Elisa Rosa	VIAND	20/02/2019
• Edouard	VELTEN BATT	22/02/2019
• Appoline Hélène Jeanne	SLAVIK	17/06/2019
• Imène	NABIH	19/06/2019
• Lina	WALTER	27/06/2019
• Maya Julia	SCHULER	03/07/2019
• Nina	FRANCESCUTTI	10/07/2019
• Léna Amandine	OGOS	19/08/2019
• Toni Carlo	SCHNEIDER	20/09/2019
• Bella Zoé	PICARD	16/10/2019
• Nela	COUTELLIER	02/11/2019
• Lucas	ROEHR	08/11/2019
• Adrien	SCHOULLER	25/11/2019



LISTE DES MARIAGES 2019

Célébrés entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019

Époux	Épouse	Date
Philippe Thomas WAGNER	Irina KOZHEMYAKINA	01/03/2019
Dominique WAGNER	Nathalie BOUR	16/03/2019
Pascal Patrick CABRIMOL	Louise Flore NJAMEN EFFA	20/04/2019
Aurélien Jean MATTIUZZO	Laura Pauline FERSING	01/06/2019
Simon Louis MULLER	Cécile DAL BON	14/06/2019
François TORIELLO	Alisson Christiane ANSOUL	22/06/2019
Michael Manfred SCHNEIDER	Michèle GOSSMANN	28/06/2019
Marc Louis Etienne SYDORKO	Doris Suzanne KLEIN	15/07/2019
Hans-Peter THIELTGES	Jeanne Monique GANGLOFF	27/08/2019
Jérôme André Marcel KIEFFER	Céline Elodie Catherine Isabelle QUET	08/09/2018
Eric HEIN	Angéline Irma GRUAU	07/09/2019
Cherif MERIDJA	Ingrid SEEL	14/09/2019
Christian KOTT	Nathalie Anne GRUN	14/09/2019
Guy Yves PARMENTIER	Angelika JUNK	19/09/2019



Liste des décès et transcription de décès 2019

NOM	DATE
• Bernard ZWING	17/01/2019
• Marie Madeleine Hortense Denise COLMAN	24/01/2019
• Amélie THIEL veuve PFEIFFER	25/01/2019
• Carine STIELER	10/02/2019
• Dominique LALLEMAND	14/02/2019
• Pierre DOUB	16/02/2019
• Marcel KARMAN	22/02/2019
• Ingeburg Anneliese DOMBRY née IMMESBERGER	18/03/2019
• Daniel KARMAN	20/03/2019
• Marie Thérèse MEYER veuve KAPPEL	23/03/2019
• Guy WEISS	23/03/2019
• Margot STEINMANN veuve WIRGES-STRAUSS	26/03/2019
• Norbert CARL	30/03/2019
• François FINKLER	31/03/2019
• Jean Paul SCHAEFER	12/04/2019
• Lucien THIRY	17/04/2019
• Edouard KOPP	02/05/2019
• Doris GÜNTHER épouse KNOTT-ROTH	01/05/2019
• Marie Line HAISMANN	04/05/2019
• Paul HEMMERT	07/05/2019
• Renée Marianne GRUSZ veuve BACH (habitante de Rouhling)	14/05/2019
• Lucie LAUER veuve IFENECKER	25/05/2019
• Marie Antoinette DITTLI veuve MARTELLO	07/06/2019
• Mathilde BASTUCK veuve RITCHEN	28/06/2019
• Marcel FERSING	24/07/2019
• Anne KNEPPER veuve KOSICKI	27/07/2019
• Vivienne AMBOS épouse ROEHR	17/09/2019
• Arlette DANN veuve WOLF (soeur de Nicole OSWALD)	24/09/2019 à Villereversure
• Marcel PETERMANN	12/10/2019
• Jean-Marie LEGERON	20/10/2019
• Gérard CHRIST	30/10/2019
• Charles MEYER	02/11/2019
• Marie Andrée BOCK veuve FINKLER	11/11/2019
• Emilie SCHNEIDER veuve BIRSTER	24/11/2019
• Claudine KLEIN épouse KATZMARECK	28/11/2019
• Léon THIL	10/12/2019
• Auguste Gabriel THIRY	15/12/2019 à Sarralbe
• Claire LAUER née NETZER	20/12/2019
• Antoine TORIELLO	24/12/2019
• Erhard NOLL	25/12/2019

Les 105 ans de Madame Claire LAUER (qui nous a malheureusement quittés le 20-12-2019)



Doyen et doyenne au repas des séniors du 17 mars 2019



La messe des malades
est fixée
au mercredi 13 mai 2020



Noces de Diamant



Paul NIEDERLAENDER
et Wanda WACK en 2019



Paul NIEDERLAENDER
et Wanda WACK
le 18-04-1959 à NANCY



Rémy HIRT et
Alice MOHR en 2019



Rémy HIRT
et Alice MOHR
le 19-05-1959



Angelo BARGAGLI et
Mariantonia SIGILLO en 2019



Angelo BARGAGLI
et Mariantonia SIGILLO
le 04-02-1959



Alfred KESSLER et
Annie CARBINER en 2019



Alfred KESSLER
et Annie CARBINER
le 22-07-1959

Noces d'Or



Jean Armand WAGNER et
Sylvia SORANZO en 2019



Jean Armand WAGNER
et Sylvia SORANZO
le 14-02-1969



Pierrot MASSING et
Marie-Louise RIBSTEIN en 2019



Pierrot MASSING
et Marie-Louise RIBSTEIN
le 18-07-1969

Lors du Cross organisé par la CASC au mois d'octobre, les élèves du CM2 de l'école élémentaire de Grosbliederstroff se sont brillamment distingués ! En effet, l'élève Noah Ammer a gagné la 3^{ème} place pour les podiums en individuels. Concernant les classements par équipes, les filles du CM2 tout comme les garçons ont gagné une belle 3^{ème} place ! Ils ont été récompensés lors d'une petite cérémonie organisée en leur honneur au château de la CASC avec remise d'une coupe aux 2 équipes ainsi qu'une médaille pour chaque élève.



Les CM2



Equipe garçons de gauche à droite :
Schmidt Noah, Jakob Nolan, Ammer Noah, Colman Nathan, Borde Tyméo



Equipe fille de gauche à droite :
Lisa BARDA, Maria GUEBEL, Philomène SOCHA, Julie Niederlaender, Audrey VANESSON, Kiara HAHN

APE « Les P'tits Blithariens »

L'association des parents d'élèves des écoles maternelle et primaire de Grosbliederstroff vient de terminer sa 3^{ème} année d'exercice avec un bilan très positif. Retour sur une année riche pour les membres de l'APE « Les P'tits Blithariens ». Tout au long de l'année, l'APE a oeuvré, à travers différentes actions, à récolter des fonds reversés

aux écoles dans le but d'aider au financement de différents projets :

- Sorties et spectacles pour les enfants de l'école maternelle
- Conférence, prise en charge partielle des transports ou encore achat de matériel divers pour les classes de l'école primaire
- Participation à la sortie à Cigoland pour les enfants du périscolaire du village.

Les fonds collectés ont également permis l'organisation de différentes manifestations durant cette année, notamment le marché de Noël du 9 décembre 2018 avec la venue de Saint Nicolas, la chasse aux oeufs du 19 avril avec la présence du lapin de Pâques et bien évidemment la kermesse des écoles et le spectacle des enfants qui a eu lieu le 22 juin.

Marché de Noël et Saint Nicolas 2018

Petits et grands étaient au rendez-vous pour la rencontre avec le célèbre Saint Nicolas et son acolyte, le Père Fouettard. L'occasion pour ceux-ci de distribuer quelques friandises aux enfants présents.



Chasse aux oeufs de Pâques 2019

Cette nouvelle édition de la chasse aux oeufs a connu un véritable succès une fois encore ! Un invité surprise s'était d'ailleurs glissé parmi les enfants !

Comme chaque année, deux formules étaient proposées aux enfants : une chasse aux oeufs classique dans le jardin de l'école pour les élèves de l'école maternelle et un rallye pédestre à la découverte des monuments du village pour les élèves de l'école primaire.

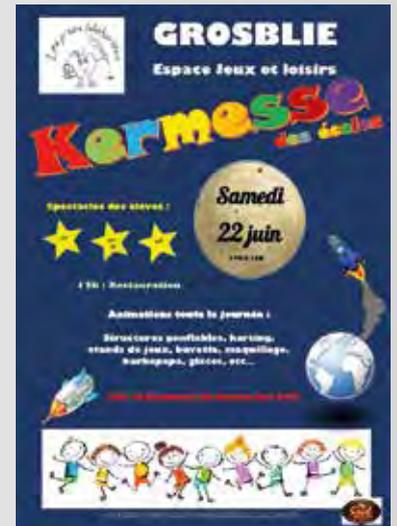


Kermesse des écoles 2019

La kermesse des écoles a, cette année encore, signé la fin de l'année scolaire pour les enfants du village. Ce fut l'occasion pour eux de présenter un spectacle de qualité aux parents. Au programme de cette édition : chants, pièce de théâtre et saynètes, danses et gymnastique.

La manifestation fut marquée par les départs en retraite de deux enseignants des écoles : M. Briche, enseignant de petite section de maternelle et M. Piccin, directeur et enseignant au CM2 de l'école primaire. Pour l'occasion, l'association des parents d'élèves a réuni d'anciens élèves pour chanter ensemble en l'honneur du directeur, en poste depuis de très nombreuses années dans le village. Emotions garanties !

Tout au long de la journée, les enfants ont pu profiter de nombreux jeux et animations, dont le château gonflable et le circuit de karting.



Atelier micro-fusées à Erckmann Chatrian

Au cours du 3^{ème} trimestre 2018-19, les élèves du CM2 ont pu profiter d'une activité inhabituelle et exceptionnelle, proposée par Alain Maurer, parent d'élève, passionné d'astromodélisme.

A travers un atelier étalé sur 6 séances mêlant imaginaire, sciences, technologie, démarche expérimentale et sensibilisation à l'espace et aux activités spatiales, les élèves ont approvisé des notions inédites liées à l'univers aéronautique.

Mais au fait, c'est quoi une micro-fusée ?

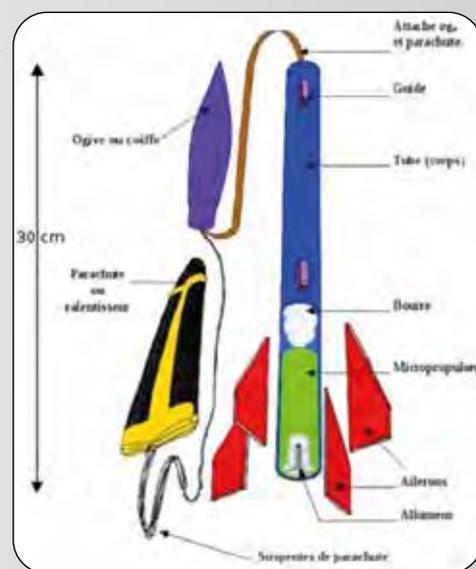
La micro-fusée existe en France depuis la fin des années 1970. Elle est fabriquée en matériaux simples et légers (carton, balsa, ...) et propulsée par un propulseur à poudre agréé.

L'activité par ses atouts pédagogiques et ludiques s'oriente principalement vers les jeunes de 7 à 13 ans.

Les micro-fusées peuvent s'élever jusqu'à 150 mètres d'altitude avant de redescendre au sol sous parachute.

Ainsi, en toute sécurité, on peut tester différents modèles de fusées, jusqu'aux fusées les plus folles pour comprendre, par la pratique, les lois de l'aérodynamique.

L'adhésion des enfants était totale dès les premières minutes et leur intérêt grandissant au fil des séances.



« C'était spectaculaire ! » « On est impressionnés par la hauteur. »
« On s'est trop "éclaté" à les regarder s'envoler dans le ciel et revenir en parachute. »

« On a adoré quand les fusées sont montées au ciel. »

Quant à moi, je suis heureux d'avoir pu ouvrir aux enfants une fenêtre sur cet univers à priori inaccessible et pourtant à portée de main de chacun d'entre eux. Peut-être même que des vocations auront été suscitées...

Merci à M. Piccin pour la confiance totale qu'il m'a accordée pour la réalisation de cet atelier.

Merci à l'APE les p'tits Blithariens pour son financement.

Merci à la municipalité pour son soutien dans l'obtention des autorisations nécessaires.

Merci au Secteur Espace de « Planète Sciences » pour les goodies distribués aux élèves.

Merci au CNES, Centre National d'Etudes Spatiales, pour les films et photos mis à disposition.

Et enfin une mention spéciale aux élèves pour leur attention et leur implication. BRAVO à vous !

Toutes les photos, vidéos des lancements, renseignements complémentaires sur la page Facebook consacrée à l'atelier : <https://www.facebook.com/microfusee57>

En 2019, le séjour « Seniors en Vacances » du 15 au 22 juin, organisé par la commune en partenariat avec l'ANCV et la CARSAT, avait comme point de chute le Village de Vacances Les HYVANS à CHORGES, un Village à la montagne, en pleine nature, situé à 700 mètres d'altitude, dans un parc arboré de 8 hectares, au bord du lac de Serre-Ponçon, le plus grand lac artificiel d'Europe.

Le village est bien aménagé et tout est prévu pour se sentir à l'aise quel que soit l'âge ou le handicap.

Le beau temps était au rendez-vous ce qui nous permettait de déjeuner au bord du lac et les soirées étaient bien animées.

Nos excursions et visites étaient nombreuses : le marché de GAP, la visite d'Embrun, le parc animalier de Savines-le-Lac, Notre Dame de la Salette, la visite guidée de l'Abbaye de Boscodon, dégustation de produits du terroir au village de CROTS, la croisière sur le lac de Serre-Ponçon, ...

Ce dixième séjour organisé par la Commune, comme les précédents, s'est bien déroulé et nos seniors espèrent qu'ils se poursuivront.

RDV donc en 2020 pour une nouvelle destination.



Classes d'âge



Classe 1949



Classe 1954



Classe 1959



Classe 1944

Fête de la St Nicolas à l'association Samuel et Joshua



Nous sommes une association ouverte à tous. Si vous avez un peu de temps libre, venez nous rencontrer le mercredi après-midi de 16h à 18h à l'espace Victor Hugo à côté de la bibliothèque municipale. C'est un lieu de rencontre et de discussions entre parents et jeunes enfants. Nous proposons des activités de bricolage avec les enfants et des après-midi jeux.

J'organise également quand je trouve le temps, des sessions d'initiation à la langue des signes.

Vous pouvez nous contacter au 0672116022. Brettar Tania

- Le 24 mai 2020, nous organisons une kermesse pour les enfants dans la cour de l'espace Victor Hugo.
- Le 21 Novembre 2020, une journée de vente de couronne de l'Avent avec vin chaud et restauration.



Départ de l'association Culture et Loisirs de Mme Christiane DI PRATA

Madame Di Prata Christiane a occupé de nombreuses fonctions au sein de notre association de 1992 jusqu'en 2019.

Durant cette période elle a créé les sections de : Aérobie, Gym Enfants, Modern Jazz, Hip Hop, Zumba, Zumba Kids, Zumba Gold, Gym Séniors, Gym Adultes et Ping Pong. Elle s'était occupée de la trésorerie de toutes les sections nommées ci-dessus et de la gestion de leurs membres. Elle a été l'entraîneuse des sections gym enfants, adultes, séniors et Aérobie. Elle a aussi assuré la fonction de vice-présidente de l'ACL. Elle a participé à la vie active de la commune organisant de nombreux Téléthons et en s'occupant de jeunes durant l'été (Educ' Sport).

Dans toutes les tâches qui lui ont été confiées, elle a fait preuve d'une remarquable compétence.

Dévouée, efficace et autonome, elle ne manqua pas de prendre des initiatives.

Consciencieuse, réactive et toujours disponible, Madame Di Prata a été une collaboratrice exemplaire qui s'est révélée être un atout majeur pour notre association.

Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses nouveaux projets.



SOLIDARITE Un Don pour sauver des vies



Le 14 juin a lieu la Journée Mondiale des Donneurs de sang, c'est le rendez-vous annuel, solidaire et citoyen. Cette journée permet de sensibiliser autour du don de sang et remercier les donneurs. Cette année, la collecte événementielle organisée en Moselle a eu lieu à Grosbliedestroff le vendredi 14 juin à l'Espace Jeux et Loisirs de 9h30 à 18h.

L'association pour le Don de Sang Bénévole de Sarreguemines et Environs a organisé cet événement en collaboration avec l'Établissement Français du Sang. Cette journée a été une belle réussite :

267 donneurs se sont présentés, 226 dont 18 nouveaux ont relevé leurs manches pour donner leur sang afin qu'aucun

malade ne meure faute de sang. Une dizaine de bénévoles a oeuvré toute la journée pour servir une collation exceptionnelle et festive à tous les donneurs. Une surprise lumineuse a été remise à chaque donneur.

Lors de la collecte de sang du 31 juillet 2019 Madame Schild Jacqueline, à la veille de ses 71 ans - date limite pour donner son sang - a effectué son dernier don.

La perte de son fils a donné tout son sens à l'action de donner son sang afin de sauver des vies. Au nom de l'association pour le don de sang bénévole de Sarreguemines et environs, la présidente Christiane Weishard lui a remis un petit cadeau.



Bénévoles du don du sang



Cadeau offert à Jacqueline Schild



10 novembre 2019 Bénédition du drapeau des Anciens Combattants

Sur la face de ce drapeau, nous avons voulu évoquer 4 périodes.

D'abord le conflit de 14/18, la grande guerre, celle qui aurait dû être la der des ders avec son lourd tribut de 20 millions de morts dont la moitié était des soldats des différents pays engagés. Même si l'Armistice de 1918 date de plus d'un siècle, nous aurons toujours un devoir de mémoire envers toutes ces victimes sans discrimination aucune.

Ensuite notre drapeau évoque la guerre de 39/45 qui a été encore plus meurtrière, qui a contraint nos populations de Moselle Est à quitter leur région et les plus âgés des Anciens Combattants de Grosbliederstroff se souviennent des drames qu'ils ont vécus lorsqu'ils étaient enfants. Nous, plus que quiconque, devons-nous souvenir de ces soldats, de ces Malgré Nous, de ces déportés jamais revenus et perpétuer leur mémoire.

Les lettres AFN nous rappellent une autre page douloureuse de notre histoire avec des opérations de maintien de l'ordre dans des départements français, opérations qui deviendront la guerre d'Algérie. En novembre 2019, il y avait encore 17 membres de l'association des Anciens Combattants de Grosbliederstroff qui avaient effectué une partie de leur service militaire en AFN où ils ont perdu des camarades et vécu des moments dangereux et angoissants et qui sont titulaires de la carte du combattant donnant le droit au port de la Croix du Combattant.

Depuis, la France n'a pas connu d'autres conflits, et c'est heureux, mais nos soldats ont été engagés dans les opérations

extérieures, d'où ces lettres OPEX sur notre emblème. Ils ont défendu les valeurs de la France au Liban, en Irak, en Syrie, dans les pays de l'ex Yougoslavie, en Afghanistan et actuellement au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane où 352 militaires français ont laissé leur vie depuis 1991. Tous ces militaires ont eux aussi droit au titre d'Anciens Combattants. Sur le revers du drapeau, nous avons fait broder les armoiries de la Commune de Grosbliederstroff parce que cet emblème fait partie dorénavant de son patrimoine. Mais il est important de souligner qu'il y figure également la Croix de guerre 39/45 que la commune a obtenue pour son attitude courageuse et pour ses sacrifices ce qui lui donne droit à la reconnaissance du Pays. A chaque fois que notre drapeau sera déployé, il évoquera le souvenir des 54 déportés et expulsés, des 28 tués et des 30 blessés lors du calvaire subi par les Blithariens entre novembre 1944 et février 1945, des autres victimes civiles frappées lors des bombardements antérieurs et des 27 soldats de Grosbliederstroff morts aux combats après avoir été enrôlés de force comme Malgré Nous, la plupart décédés sur une terre étrangère et sous un drapeau qui n'était pas le leur.

Nous n'oublions pas non plus leurs deux autres camarades enrôlés de force qui sont morts au camp de Tambov. Ce drapeau, qui a été béni en notre église paroissiale le 10 novembre 2019 sera présent à toutes les manifestations patriotiques et du devoir de mémoire pour honorer le souvenir de toutes les victimes, civiles et militaires, des conflits qui ont endeuillé notre Pays.





Jeux pour les grands



Jeux pour les petits



Bricolage Noël



Spectacle Mô

Rencontre médiathèque,
bibliothèque





Salon de la Gastronomie



Carnaval des Enfants



Remise des brevet des collèges



Remise des médailles d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent pour 20 ans de services



Passation de commandement du centre d'intervention des pompiers. Le sergent-chef Hervé Prats remplace l'adjudant-chef Laurent Slavick qui a été promu lieutenant honoraire.



Braderie du 15 août



Kappensitzung



Festival de locomotion



Fête des voisins rue des Orchidées



Exposition peinture



Moselle Sports Nature



Moselle Sports Nature



Moselle Sports Nature



Pêche des écoliers



Centre aéré

EDUC' SPORT



ES - Canoë-kayak



ES - Tennis



ES - VTT



ES - Orgue



ES - Quilles



ES - Judo

EDUC' SPORT



ES - Country



ES - Jonglage



ES - Musique municipale



ES - Travaux manuels



ES - Pêche



ES - Pétanque



ES - Billard

Maisons fleuries 2019

Maisons et jardins

1. Nicole et René Gebhardt
2. Jacqueline et Marcel Kuban
3. Astride Frumholz
4. Bonaria et Fausto Fiorillo
5. Conchetta et Carmine Giordano
6. Elisabeth et Didier Porta
7. Marie-Paule et Jean-Paul Knittel
8. Claudine Kling
9. Eliane et Michel Wilmouth
10. Simone HAY
11. Marie-France et Jacques LAMBERT
12. Marie et Alex PETERMANN
13. Christiane et Armand Philippe
14. André GABARD



1^{er} prix ex aequo
maisons et jardins 2019 M. et Mme Gebhardt René.

Fenêtres et murs

1. Marie WEYLAND
2. Brigitte et Norbert SCHUSTER
3. Odette Mallick / Anita et Philippe Mallick
4. Florence et Claude Schneider
5. Jacqueline et Gérard Schild
6. Maria et Raymond REITER
7. Isabelle et Léonardantonio GIANCIPPOLI
8. Annick et Josef Nagel
9. Alexander Wegerner et Sascha Klein
10. Christiane Martiné



1^{er} prix ex aequo maisons et jardins 2019
M. et Mme Kuban Marcel

Balcons et terrasses

1. Eugénie Symaniak
2. Sylvia et Jean Armand WAGNER
3. Anne-Marie et Sébastien Sigillo
4. Annick et Antoine MEZITI
5. Waltraud et Thomas FLORY
6. Anna et Sylvain COLMAN
7. Maria et Raymond Reiter
8. Michèle LANG
9. Marthe et Joseph FRANTZ

Maisons fleuries 2019



Prix balcons et terrasses 2019 Mme Symaniak Eugénie



Prix fenêtres et murs 2019 Mme Weyland Marie Rose



Lauréats maisons fleuries 2019

Maisons illuminées Noël 2018

- | | |
|--|-------------------------|
| 1) M. et Mme Hervé GOTTWALLES | 108b rue de Sarrebruck |
| 2) M. et Mme René THIL | 13 rue Abbé Matz |
| 3) M. et Mme Gilles TORNOW | 8 rue Abbé Fulrad |
| 4) Mme Claudine KLING | 1a rue des Jardins |
| 5) M. et Mme Jendrek WERNER | 13 rue Saint Antoine |
| 6) M. et Mme Camille MULLER | 29a Côte des Vignobles |
| 7) M. et Mme Hubert DALLEM | 11 Ruelle Klopp |
| 8) Mme Astride FRUMHOLTZ | 40 rue Saint Antoine |
| 9) M. Jean Yves WEISSLINGER | 10d rue de Rouhling |
| 10) Mme Adelheid SCHOUVER | 4 rue de la Montagne |
| 11) M. et Mme Antoine MEZITI | 94a rue de Sarrebruck |
| 12) M. et Mme Francis SCHAEFFER | 5 rue des Champs |
| 13) M. et Mme Fabrice SCHAEFFER | 9 rue des Charentes |
| 14) M. et Mme Hervé WILLIGSECKER | 13 rue des Bleuets |
| 15) M. et Mme Claude DROSS | 4a rue Albert 1er |
| 16) Mme Eugénie SYMANIAK | 4/8 rue Jacques Prévert |
| 17) M. et Mme Pascal MANDRIER | 5 rue des Primevères |
| 18) M. et Mme Albert ARNOLD | 36 rue de la République |
| 19) Mme Anne MARINIGH | 9 rue du Stade |
| 20) M. et Mme Léonardantonio GIANCIPPOLI | 16 rue des Primevères |
| 21) M. et Mme Paul MOHR | 6 rue Albert 1er |
| 22) M. et Mme Christian KLING | 75 rue de Sarrebruck |
| 23) M. et Mme Régis COLMAN | 15 rue des Alliés |
| 24) Mme Patricia DALLEM-KLING | 46a rue Notre Dame |
| 25) M. et Mme Christian HELLERINGER | 21 Côte des Vignobles |
| 26) M. et Mme Alain WILLIGSECKER | 57 rue Notre Dame |
| 27) M. et Mme Carmine GIORDANO | 12 rue des Lilas |
| 28) M. et Mme Jean Armand WAGNER | 3 rue des Lilas |





1^{er} prix maisons illuminées 2018 - M. et Mme Gottwalles Hervé



2^{ème} prix maisons illuminées 2018 - M. et MmeThil René



3^{ème} prix maisons illuminées 2018 - M. et Mme Tornow Gilles

Élection des Conseillers Municipaux et des Conseillers Communautaires des 15 et 22 mars 2020.

I. MODE DE SCRUTIN

1. Le scrutin de liste s'applique aux communes à partir de 1 000 habitants, donc à Grosbliederstroff.
2. Les listes devront être complètes, donc composées de 23 candidats, respectant les règles de la parité, avec une alternance stricte homme-femme.
3. Les listes ne pourront pas être modifiées : le panachage, l'ajout ou la suppression de noms de candidats ne seront plus autorisés et toute modification d'un bulletin de vote, si minime soit-elle, entraînera automatiquement sa nullité.

II. RÉPARTITION DES SIÈGES

Au premier tour, la liste obtenant la majorité absolue des suffrages exprimés (50% plus un au moins) aura un nombre de siège égal à la moitié des sièges à pourvoir, soit 12 pour notre commune.

Les 11 sièges restants seront répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'atteint la majorité absolue au premier tour, il sera procédé à un second tour où seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés seront autorisées à se présenter. La liste qui aura le plus de voix aura la moitié des sièges et les autres sièges seront répartis entre toutes les autres listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages selon la même règle qu'au premier tour.

III. ÉLECTION DES ADJOINTS

Au cours de la première séance du Conseil Municipal, les Adjointes seront élus en une seule fois sur une liste avec là aussi l'obligation de respecter la parité.

IV. ÉLECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Depuis 2014, la nouvelle loi instaure l'élection directe des Conseillers Communautaires qui siègeront à la CASC (Communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences). Chaque liste devra indiquer sur le bulletin de vote ceux de ses candidats qui siègeront à la CASC, avec là aussi un respect strict de la parité. Le nombre de candidats pour notre commune sera de quatre plus un candidat supplémentaire. La répartition des sièges à pourvoir se fera de la même façon que pour les Conseillers Municipaux.

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars prochains. Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, vous avez jusqu'au vendredi 7 février inclus pour le faire Inscription automatique pour les jeunes de 18 ans Pour voter lors des prochains scrutins des élections municipales, il faut être inscrit sur les listes électorales, être au minimum âgé de 18 ans, avoir la nationalité française ou être citoyen européen résidant en France et jouir de ses droits civils et politiques.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans), ainsi que pour toute personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Où et comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire auprès du service Etat-civil de la Ville, par courrier mais aussi en ligne sur service-public.fr, où vous pouvez vérifier votre situation électorale. Dans tous les cas, vous devez remplir le formulaire cerfa n°12669*02, disponible en mairie et en ligne.

FORMALITÉS

Les pièces à fournir sont : une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile dans la commune de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture eau, électricité, téléphone, avis d'imposition, ...)

RAPPEL

Le jour du scrutin la présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, carte d'identité d' élu local (en cours de validité) avec photographie, carte vitale avec photographie, permis de conduire (en cours de validité), voir listing sur service-public.fr) est **OBLIGATOIRE**.





Retrouvez sur le site de la commune : www.grosblierstroff.fr
▪ Le site de locations des salles